

Délibération du Comité

Assemblée générale du 15 décembre 2025

Date de convocation : 04 décembre 2025

Date d'affichage : 04 décembre 2025

Membres	En exercice	144	Vote	Pour	85
	Présents	82		Contre	0
	Pouvoirs	3		Abstention	0
	Votants	85		Total	85

Objet : Budget Primitif de l'année 2026 - Budget annexe « IRVE »

Jacques Jacquenet, Président du SICECO, présente aux membres du Comité le projet de Budget Primitif 2026 de la régie à autonomie financière « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques » établi selon la nomenclature comptable M57.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	208 500 €	208 500 €
Investissement	10 500 €	40 000
Total	219 000 €	248 500 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2026 pour le budget annexe « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques »
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.

Dijon, le 16 décembre 2025

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

AR-Préfecture de Dijon

021-200049922-20251219-15-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Notification le : 19-12-2025

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification